



Municipalité de Sainte-Élisabeth

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

- Le conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, à une séance ordinaire tenue cinq (5) septembre deux mille dix-sept (2017), au 2270 rue Principale, Sainte-Élisabeth, a adopté le règlement numéro 490-2017, comme suit :

**Règlement 490-2017 déléguant le pouvoir de former des comités
de sélection**

- Toutes personnes intéressées de prendre connaissance dudit règlement peuvent le consulter aux heures habituelles de bureau au 2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth.
- Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 13 septembre 2017.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 13 septembre 2017 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 septembre 2017.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-trésorière